



Direction des Solidarités
CLIC du Cap Sicié
Espace Social Docteur Paul RAYBAUD
1 Rue Ernest Renan
83500 La Seyne sur mer
04 94 06 97 04
Horaires d'ouverture : **8h à 12h**



COLIS DE NOEL 2018



Les conditions d'attribution

- x Avoir 65 ans et plus
- x **Personne seule** : Ne pas dépasser 833,20 euros de revenus mensuels
- x **Couple** : Ne pas dépasser 1293,54 euros de revenus mensuels

Les pièces à fournir

- x Avis d'imposition 2018 (revenus 2017)
- x Déclaration annuelle pré-remplie des revenus 2017
- x Justificatifs de toutes les ressources- Attestations annuelles des caisses de retraites principales et complémentaires pour l' année 2017
- x Carte d'identité ou livret de famille
- x Justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture électricité, gaz, téléphone, taxe d'habitation)

ATTENTION Les DOSSIERS INCOMPLETS ne seront pas traités.

**Les demandes doivent être IMPERATIVEMENT déposées entre
le 1^{er} et le 31 Octobre 2018.**